

Signalement de piqûres malveillantes au Lundi 02 Mai 2022

Point d'information

Les autorités sanitaires ont eu connaissance de plusieurs cas récents de piqûres en milieu festif (discothèques, concerts, festivals). Aussi nous demandons aux urgentistes identifiant des cas suspects / similaires au signalement évoqué d'appeler les centres antipoison (CAP) pour les déclarer.

Par ailleurs, en cas de suspicion de piqûre/injection de ce type, le Ministère des Solidarités et de la Santé recommande de se rapprocher rapidement d'un service d'accueil des urgences pour prise en charge médicale de la victime, pour faire constater l'effraction cutanée et proposer, après évaluation médicale, une stratégie thérapeutique dans le cadre d'une prise en charge de type « accident d'exposition au sang » (traitement post-exposition au VIH et suivi sérologique). Dans ce cadre, des analyses toxicologiques pourront être réalisées pour identifier une éventuelle substance injectée.